

Deuxième Conférence Mondiale sur le Café

Intervention de la Commission au nom de la Communauté Européenne

L'approche de la Communauté Européenne et son point de vue sur la manière d'assurer une politique de durabilité

MM les présidents,

Au nom de M. Bernard Petit, Directeur à la Direction Générale du Développement à la Commission Européenne et responsable des matières premières agricoles tropicales, y inclus le café, permettez moi tout d'abord de vous faire part de son plus vif regret pour ne pas pouvoir intervenir personnellement aujourd'hui à cette importante manifestation, comme il était son souhait. Des engagements, survenus au dernier moment avec le Commissaire au développement Louis Michel, l'ont empêché. Il m'a prié, donc, de vous transmettre ses souhaits pour que cette importante manifestation soit couronnée de plein succès et qu'à l'issue des présents débats l'on soit en mesure d'indiquer de nouvelles voies, efficaces et durables, pour sortir de la longue crise qui afflige le domaine du café.

La nature politique si élevée de cette Conférence reflète la grande priorité que les pays exportateurs en général, et le Brésil en particulier comme premier producteur mondial, accordent au secteur caféier. Ceci est témoigné, en premier lieu, par le Président de notre pays hôte **S.E. Luiz Inácio Lula da Silva**, ainsi que par les autres éminents chefs d'Etat et membres de Gouvernements qui nous honorent de leur haute présence. Il y a lieu de reconnaître, en effet, que les pays exportateurs ont été les premières victimes de cette longue crise des cours du marché du café.

En termes de chiffres d'échanges internationaux, le café est souvent le deuxième produit mondial après le pétrole, ceci est fort bien connu et les répercussions sévères que la chute des cours a eu sur le nombre important des populations impliquées, a eu comme conséquence directe et inévitable une augmentation sensible de la pauvreté dans les zones de production. 20-25 millions de familles, dans plus de 50 pays en développement en sont concernés. Ceci n'est pas acceptable, car la lutte contre la pauvreté est devenue l'objectif prioritaire de la politique communautaire en matière de développement. Ceci est encore moins acceptable aujourd'hui au moment où les Nations Unies viennent à peine de tenir leurs assises à haut niveau sur la révision des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et de son agenda sur le développement. Les conclusions de ce sommet indiquent qu'il existe une réelle volonté d'accélérer le processus, pour aboutir à une réalisation complète de ces objectifs en l'an 2015.

L'action de l'Union Européenne dans le domaine du développement, en tant que premier donateur mondial d'aide, s'inscrit donc dans la logique d'une meilleure maîtrise de la mondialisation pour en réduire les impacts et maximiser ses bienfaits, par une répartition plus équitable des ressources, dans une perspective de paix et de stabilité.

Réduire la pauvreté dans le monde de moitié d'ici à l'an 2015, constituera donc le grand défi des années à venir. L'UE fournit déjà 55% de l'aide au développement dans le monde. A Monterrey en 2002 et tout dernièrement à New York au sommet du Millénaire, l'UE a réaffirmé avec force, sa volonté de contribuer à la réalisation des objectifs pour le développement du Millénaire et s'est engagée à accroître son effort d'aide au niveau de 0,56% du RNB (Revenu National Brut) en 2010, avec la perspective d'atteindre 0,7% en 2015. L'Union, est aussi le partenaire commercial le plus ouvert pour les pays les moins avancés (PMA) ainsi que les autres pays à bas revenus.

Dans des nombreuses régions, les produits de base sont le moteur principal du développement économique. Des millions de personnes dépendent de ces échanges internationaux qui, représentent la principale source d'emplois et de revenus et constituent la principale source de recettes en devises. Dans les 30 dernières années les cours des produits de base tels que le sucre, le coton, le cacao et le café, ont enregistré une baisse de 30 à 60%. Si l'on voudra donc réellement aboutir à un allègement de la pauvreté à travers une économie basée, aussi, sur les matières premières, il faudra mettre en œuvre un ensemble de mesures applicables à toute la filière du produit. Pour que les actions soient le plus possible efficaces, il sera essentiel que le principe de durabilité les accompagne et s'affirme. C'est dans cette ligne qui s'est développée l'approche de la Communauté Européenne.

Dans cette allocution nous allons donc examiner la problématique du café sous trois aspects, à savoir :

- la politique communautaire en matière de produits de base et plus en général du développement;
- l'approche communautaire en matière de durabilité, applicable notamment au café ;
- l'assistance et l'aide communautaires.

Le café et la politique communautaire en matière de produits de base.

Comme la Commission l'a souvent souligné, le café ne fait pas l'objet d'une stratégie ou plan d'actions spécifiques, car à l'instar d'autres matières premières, la Commission a estimé que pour améliorer les revenus des producteurs ainsi que réduire leur vulnérabilité, il faut agir à travers des approches stratégiques centrées sur la réduction de la dépendance du pays intégrant tant la production que le niveau macroéconomique. La mise en œuvre de ces stratégies nationales au travers de plans d'action permet d'identifier les actions prioritaires et leur assurer l'appui politique dont elles nécessitent. Le café n'échappe pas à cette règle.

La Commission Européenne a estimé que les gouvernements des pays dépendants doivent en premier lieu établir eux-mêmes les stratégies pour lutter contre le déclin de leurs secteurs respectifs et faire face à des marchés internationaux en constante évolution. Pour y parvenir, la Communauté insiste sur la nécessité de tenir compte des priorités

relatives aux chaînes de produits de base dans les stratégies sectorielles (agriculture, transports) ou plurisectorielles (développement rural, par exemple). Les gouvernements pourraient, de cette manière, réaliser des synergies entre les aides accordées aux cultures vivrières et celles accordées aux cultures commerciales, entre les domaines de production actuels et les solutions d'avenir, ou encore entre le volume d'investissement dans les secteurs de production (des produits de base) traditionnels et celui effectué dans les régions disposant d'un niveau moindre de ressources. De telles stratégies permettent de tenir compte aussi des contraintes et perspectives régionales et d'inscrire durablement les filières de produit de base dans les plans stratégiques nationaux pour la réduction de la pauvreté (PRS).

En avril 2004 le Conseil de l'UE a entériné un plan d'action pour les produits de base en mettant l'accent sur le caractère conjoint de sa mise en œuvre, entre les instruments à disposition de la Commission et ceux gérés par les Etats Membres, de manière à agir de façon fédérée. En reprenant les concepts illustrés ci-dessus, les actions proposées devraient donc se concentrer essentiellement sur les domaines suivants :

- appui aux pays producteurs dans la définition et la mise en œuvre de stratégies dans le contexte des plans nationaux, notamment PRS ;
- appui à la diversification, (où possible) notamment à travers les PRS ;
- accès aux instruments de la gestion du risque ;
- encouragement à tous les pays développés à favoriser l'accès aux marchés, notamment pour les PMA, sur l'exemple de l'initiative de l'UE connue sous l'acronyme EBA (Everything But Arms). Sur le plan unilatéral, la Communauté veillera à améliorer l'utilisation du SPG ;
- allocation des ressources issues du FLEX en vue de mitiger les fluctuations des cours ;
- coopération accrue entre les bailleurs de fonds et les organisations internationales (WB, FAO, UNCTAD, CFC) pour appuyer davantage le développement d'instruments d'appui aux stratégies nationales ;
- développement de stratégies visant à la promotion de la durabilité dans le cycle économique des matières premières.

Pour la coopération internationale avec les majeurs bailleurs de fonds, la Commission estime que c'est seulement à travers une canalisation des ressources au niveau global et intégré que l'on pourra mieux intervenir et financer les actions et programmes spécifiques sur les matières premières, y inclus naturellement le café. L'aide communautaire sera donc destinée aux actions répondant aux critères généraux ci-dessus, et résultant d'une coordination au niveau gouvernemental, d'une part, et international, d'autre part, de préférence par le truchement de l'ICO. Les investissements directs étrangers devraient également être promus pour soutenir l'amélioration des secteurs productifs et le transfert des technologies.

Durabilité (Sustainability)

L'UE est un consommateur de café au niveau d'environ 30-32 millions de sacs par an. Encore une fois, il n'y a pas une politique spécifique en matière de durabilité pour le

secteur du café, mais des règles générales et des principes fondamentaux qui visent à l'octroi, pour les pays producteurs de matières premières (et donc de café), de meilleures et plus décentes recettes, accompagnées par des conditions de vie toujours plus viables.

En définitive, l'UE et ses EM poursuivent une approche de durabilité basée sur le marché, qui tient compte de la responsabilité de tous les acteurs et qui est liée notamment à l'adaptation de l'offre à la demande. Plus l'offre répondra aux critères agréés internationalement et plus la demande répondra positivement. A travers l'optimisation de leurs systèmes, les cultivateurs et les fermiers pourront aussi atteindre une meilleure productivité dans toute la chaîne.

Sur le plan international, la Communauté incite tous les acteurs impliqués, ainsi que les sociétés multinationales oeuvrant dans le secteur, à se conformer aux principes directeurs des organisations internationales telles que l'OCDE ou l'OIT (Org. Int. Travail). Les codes de conduite sont naturellement appuyés, mais à la condition que ces instruments ne soient pas utilisés comme outils se substituant aux législations nationales et aux négociations collectives. Aujourd'hui, on remarque en particulier dans le domaine du café, une multiplication de codes individuels prévoyant des normes relativement exigeantes accompagnés, souvent, par des dispositions visant à une rémunération adéquate des agriculteurs. Il s'agit d'initiatives louables que la Commission appuie, mais à la condition qu'elles soient avalisées à un niveau global par l'ensemble du secteur concerné à travers une reconnaissance réciproque. En effet, on remarque que des nombreuses sociétés et organisations du secteur privé s'efforcent d'élaborer leurs propres codes de conduite sur des questions relatives au travail, des droits de l'homme et d'environnement, dans le cadre de leur politique relative à la responsabilité sociale. Leur adoption doit être encouragée, certes, mais à la condition que toute la filière de la production, petits et grands exploitants, trouvent leur réel bénéfice dans la mise en œuvre de telles dispositions. L'ensemble de ces actions ne pourra pas donner de fruits si non à la condition d'un dialogue étroit avec les pays producteurs, afin d'identifier conjointement les priorités. Pour le café, c'est l'ICO, encore une fois, qui devra servir d'organisme catalyseur et de plateforme de dialogue parmi tous les acteurs, y inclus le secteur privé et les ONG. C'est pour cette raison que le plan d'action communautaire encourage aussi une réflexion sur les Organisations Internationales de Produits, pour identifier les pistes à suivre afin de permettre à l'Union Européenne d'accompagner, le cas échéant, l'adaptation de ces Organisations à l'ensemble de ces nouveaux défis.

La Commission Européenne est donc engagée à poursuivre une approche intégrée du commerce durable, qui vise à promouvoir une production et consommation durables afin de couper le lien entre croissance économique et dégradation environnementale. Pour renforcer les chances d'aboutir, il sera nécessaire d'élargir au maximum la participation, pas seulement au niveau des secteurs publics, mais également aux secteurs privés y inclus les grandes multinationales. La Conférence Mondiale sur le Café est un nouvel instrument, facilitant ce processus, qui est maintenant à notre disposition. Pour sa part, le Conseil Européen a approuvé en juin 2005 une déclaration où on retrouve parmi les objectifs clé la protection environnementale, une plus grande cohésion et équité sociale,

la prospérité économique, la promotion et la protection des droits fondamentaux, la participation active de tous les partenaires sociaux.

Tout ce qui précède doit amener à améliorer les chances d'aboutir à une réelle durabilité aussi dans le secteur du café, mais tout effort sera vain s'il n'y aura pas un concours international et un effort vers une constante amélioration de la qualité du produit offert. La Communauté Européenne reste en effet fermement persuadée que la politique visant à une production qualitativement élevée représente l'outil qu'à court et moyen terme est en mesure d'endiguer la dégradation du marché du café. La Communauté Européenne a fortement regretté l'abandon de la Résolution 407 de l'ICO remplacée par la Résolution 420 néanmoins, nous remarquons avec satisfaction que 16 pays, parmi les plus importants producteurs de café, ont intégralement appliqué la Résolution en question et d'autres sont sur la bonne voie. Le volume du café exporté par ces pays représente 65 % du volume total commercialisé. La Communauté souhaite que le taux d'adhésion à la politique de qualité s'améliore toujours plus et intègre progressivement aussi la plupart des pays producteurs de café Robusta qui semblent rencontrer pour le moment les difficultés majeures. Comme déjà annoncé, la Communauté est prête à intervenir dans son appui à ces pays, notamment s'agissant de ses partenaires ACP.

L'assistance et l'aide communautaires

L'aspect de l'appui introduit le troisième volet de cette intervention : l'aide communautaire.

L'UE est aujourd'hui le plus grand donateur dans le monde : 36 Milliards d'euro en 2004, soit plus de 55% de l'APD mondiale. L'Union est aussi le principal partenaire commercial des pays pauvres : 40% des importations proviennent des PVD. L'Union, enfin, est le principal importateur de produits agricoles provenant des PVD, plus que USA, Japon et Canada réunis. Pour ce qui concerne les matières premières, par le moyen du STABEX, dans ses différents exercices, la Communauté a déboursé dans le domaine du Café plus de 489 M € pour les trois derniers exercices du FED. Les principaux bénéficiaires ont été l'Ethiopie, l'Uganda, le Rouanda, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Burundi. Les domaines visés sont multiples et couvrent l'ensemble des secteurs impliqués, dont notamment l'appui au secteur privé, la diversification, la recherche, les infrastructures, la réhabilitation de la filière, en plus des actions ponctuelles. Pour la Sierra Leone, par exemple, les 4,5 M € prévus pour cette année amèneront la Communauté à devenir le bailleur de fonds le plus important dans le domaine du café.

L'approche de la Communauté en matière d'aide sectorielle (c'est le cas du café) s'articule selon *trois* grands axes et implique un partenariat étroit avec les gouvernements et tout autre acteur intervenant dans l'action. Le *premier* principe consiste dans le renforcement des capacités de prise de décision au niveau des politiques, stratégies et dépenses sectorielles; le *deuxième* vise le renforcement de la cohérence entre la politique sectorielle, les dépenses et les résultats, afin de dresser un bilan général du secteur ; le *troisième*, enfin, vise à minimiser les risques des coûts de la transaction. De cette manière, les gouvernements partenaires seront en mesure de produire un programme

global pour le secteur visé. Il s'agit du Programme d'appui sectoriel (Sector Programme) qui devra obligatoirement inclure 1) un document de politique sectorielle et stratégique (par ex. PRSP) ; 2) un programme de dépense, un budget annuel ainsi qu'un système de monitoring des résultats; 3) une coordination active des bailleurs de fonds du secteur guidée par le gouvernement bénéficiaire. Comme on peut le constater, il s'agit d'une approche qui voit le gouvernement partenaire au centre de l'action, hautement responsabilisé pour une meilleure efficacité de l'aide fournie. Pour rester dans le domaine du café, il sera donc prioritaire que les besoins de chaque pays soient notifiés et centralisés au sein de l'Ordonnateur National, pour insérer les projets d'aide dans les programmes de développement nationaux (Poverty Reduction Strategy Papers - PRSP), mutuellement agréés avec les Institutions Communautaires. Avec le texte de ce discours, vous trouverez dans la version distribuée, une annexe contenant les lignes directrices pour l'appui de la Commission Européenne aux programmes sectoriels.

Voici MM les Présidents et Chefs d'Etat, Excellences, Mesdames et Messieurs l'approche de la Communauté en matière de développement et d'appui aux matières premières et au café. En s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté et de l'inégalité dans le monde, le développement contribue de façon significative aux autres objectifs de l'action extérieure de l'Union. Par exemple la sécurité à long terme. Il ne peut y avoir de développement durable sans paix et sécurité, et le développement durable sera la meilleure réponse structurelle aux causes profondes des conflits, aux migrations forcées. C'est dans ce cadre que se situe la politique de développement de l'UE ; elle devra s'articuler d'une manière cohérente avec les autres politiques sans en être subordonnée.

La Commission Européenne est une Institution politique, avec des responsabilités particulières qui lui ont été conférées par les Traités. Le rôle de la Commission dans le développement sera donc celui d'assurer son intervention dans les domaines où son action sera comparativement plus efficace, au lieu de se disperser, mais en agissant de concert et sur le même plan que tous ses Etats Membres.

La route vers le développement durable est longue et difficile, toutefois l'engagement ferme pour y parvenir est présent au niveau mondial. Une dynamique nouvelle doit s'engager- maintenant, et l'UE est prête à jouer pleinement son rôle, conjointement aux pays en développement ainsi qu'à tous les autres acteurs internationaux prêts à coopérer.